PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

ACTIONS 21-22

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

RETROUVEZ-NOUS SUR ET NOTRE SITE INTERNET

SOMMAIRE

3 **PÔLE POSITION**

6 **PÔLE PLUS**

8 **L'ANNÉE EN ACTIONS**

10 **PÔLE DE CROISSANCES**

14 **PÔLE D'ATTRACTIONS**

18 **PÔLE DE SOLIDARITÉS**

22 **PÔLE D'ÉCHANGES**

26 **LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE**

27 **BUDGET**

PÔLE POSITION

8 intercommunalités unies pour le développement et le rayonnement de l'estuaire de la Seine

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO
CAMPAGNE DE CAUX
CAUX SEINE AGGLO
ROUMOIS SEINE
HONFLEUR-BEUZEVILLE
CŒUR CÔTE FLEURIE
LISIEUX NORMANDIE

> **NOTRE OBJECTIF EST D'ENGAGER ENSEMBLE DES PROJETS CONCRETS, UTILES À LA POPULATION ET QUI DONNENT À VOIR LA FORCE DE L'ESTUAIRE.**

ÉDOUARD PHILIPPE
PRÉSIDENT

AGIR COLLECTIF

Le Pôle métropolitain est un outil complémentaire à l'action locale, un collectif de travail destiné à porter des projets d'intérêt métropolitain.

Son action se porte sur quatre champs : l'attractivité et le tourisme, le développement économique, les mobilités, le développement durable et la santé.

UN ESPACE DE DIALOGUE ET DE COOPÉRATION

Agir à la bonne échelle

- Mettre en cohérence l'action des intercommunalités et agir ensemble à l'échelle estuarienne.
- Coopérer sur les grands axes de développement : Vallée de la Seine, métropoles Normandes.

Partager les bonnes pratiques

- Fédérer et animer les réseaux d'acteurs du développement territorial.
- « Estuariser » les formules gagnantes.

UN OUTIL D'INFLUENCE ET D'EXPÉRIMENTATION

Se faire entendre

- Peser collectivement sur les sujets stratégiques majeurs qui impactent les territoires de l'estuaire.
- Défendre des intérêts métropolitains communs.

Faire connaître

- Promouvoir une image positive et dynamique de l'estuaire de la Seine.
- Faire connaître et faire rayonner l'estuaire au bénéfice de chaque territoire qui le compose.

L'ESTUAIRE EN CHIFFRES

Près de
550000
habitants

Un espace économique de plus de
200000
emplois

275
communes

Près de
300000
hectares

Près de
16%
de l'emploi normand

PÔLE PLUS

Un outil agile et réactif, une alliance de territoires pour donner corps à l'estuaire.

- Une structure légère et souple orientée vers l'action.
- Un instrument de coopération inter-territoriale utile pour mettre en oeuvre des projets partagés, au-delà des frontières administratives traditionnelles.
- Un levier d'actions sur de nouvelles échelles géographiques.
- Un catalyseur d'énergie et d'initiatives collectives.

4 PRIORITÉS OPÉ

PÔLE D'ATTRACTIONS

L'ATTRACTIVITÉ LE TOURISME

Valoriser et promouvoir les atouts de l'estuaire de la Seine, conforter l'offre touristique et renforcer l'attractivité du territoire.

Co-Présidents

Philippe AUGIER
Président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie

Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
Présidente de la Communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral

RATIONNELLES

PÔLE DE CROISSANCES

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Favoriser un développement économique équilibré et durable de l'estuaire de la Seine.

Co-Présidents

Virginie CAROLO-LUTROT
Présidente de la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo

François AUBEY
Président de la Communauté d'agglomération Lisieux Normandie

PÔLE DE SOLIDARITÉS

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA SANTÉ

Préserver et valoriser les richesses environnementales de l'estuaire de la Seine.

Co-Présidents

Jérôme DUBOST
4e VP de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge de la santé

Franck RÉMOND
Président de la Communauté de communes Campagne de Caux

PÔLE D'ÉCHANGES

LES MOBILITÉS

Améliorer les mobilités entre les territoires de l'estuaire de la Seine, expérimenter de nouvelles mobilités.

Co-Présidents

Jean-Baptiste GASTINNE
1er VP de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge du développement

Joël COLSON
Conseiller communautaire de la Communauté de communes du Pays Honfleur Beuzeville

L'ANNÉE EN ACTIONS

2021

SEPTEMBRE

Webinaire #2
« Vers une alimentation Seine » : les enjeux de la restauration collective

OCTOBRE

Les Nuits de l'estuaire, 4 week-end, 51 évènements

Atelier #1
« Haltes cyclables en Seine »

Webinaire #3
« Vers une alimentation Seine » : les stratégies foncières

NOVEMBRE

Journée des personnels d'accueil des Offices de Tourisme de l'estuaire, découverte du territoire de l'agglomération Lisieux Normandie

Lancement de l'étude stratégique *Estuaire, destination électrique*

DÉCEMBRE

Publication et diffusion du document *Estuaire destination cyclable, 5 itinéraires pour une ambition partagée*

2022

JANVIER

Lancement du marché de reprise des papiers par les 5 EPCI engagés dans cette démarche collective

Ateliers #1 et #2
« Estuaire destination électrique »

FÉVRIER

Réunion de lancement du réseau des tiers-lieux de l'estuaire

Webinaire #4
« Vers une alimentation Seine » : les filières courtes

MARS

Atelier #2
« Haltes cyclables en Seine »
Parution et diffusion du Carnet Gambade, 60 découvertes gourmandes dans l'estuaire

AVRIL

1res rencontres des tiers-lieux de l'estuaire
Parution du 1er guide de randonnées dans l'estuaire de la Seine

MAI

1re édition de l'évènement cyclable « À bicyclette »
Journée des personnels d'accueil des Offices de Tourisme de l'estuaire, découverte du territoire de Campagne de Caux
Webinaire #5
« Vers une alimentation Seine » : transitions agricoles et ressource en eau

JUIN

Programme d'été
Visitez l'estuaire : Traversée de l'estuaire et Réserve en Seine

JUILLET

1re édition de l'évènement Gambade, balade gourmande dans l'estuaire

AOÛT

SEPTEMBRE

Webinaire #6
« Vers une alimentation Seine » : agriculture et climat
Lancement Gambade 2023

PÔLE DE CROISSANCES

Favoriser un développement économique équilibré et durable de l'estuaire de la Seine

« Partager les bonnes pratiques pour faire face aux enjeux communs »

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE L'ESTUAIRE

OBJECTIF/AMBITION

Animer la stratégie de gestion des déchets à l'échelle de l'estuaire. Issu du schéma d'orientations stratégiques élaboré en 2019, le plan d'actions se déploie sur différents axes prioritaires.

ACTION 1

Poursuivre les actions collectives

Cinq intercommunalités membres du Pôle se sont engagées dans une démarche originale et innovante dans le cadre du groupe de travail « Gestion des déchets » : lancer un groupement de consultation commun pour la reprise du papier issu de la collecte sélective. Outre la massification des volumes, qui a permis des conditions économiques plus favorables, l'enjeu pour les territoires était de peser davantage ensemble dans la négociation avec les prestataires.

Exemplaire dans sa méthode, et favorable à chacun des territoires, cette démarche va se poursuivre et être dupliquée sur d'autres filières.

Le Pôle métropolitain joue là son rôle d'animateur, d'initiateur et de fédérateur des projets collectifs.

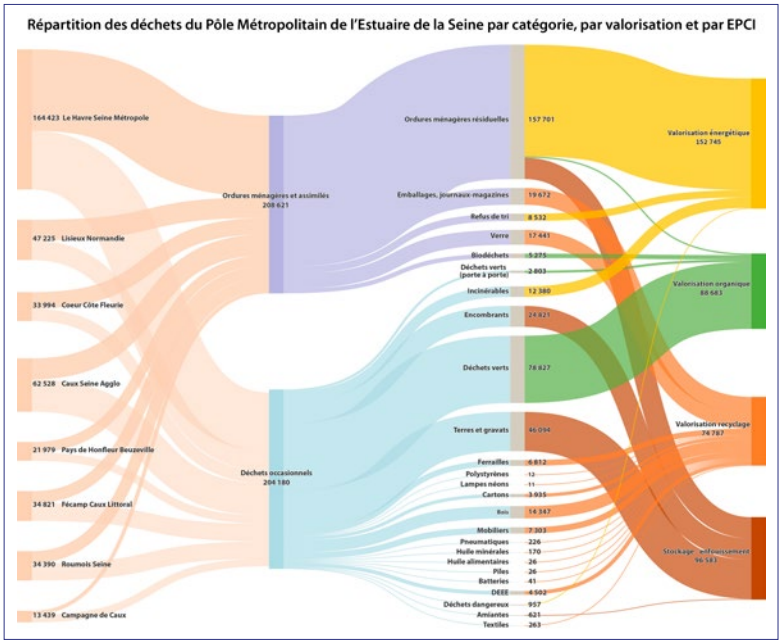

ACTION 2

Consolider l'observation et la connaissance des déchets à l'échelle de l'estuaire

L'AURH a produit, à la demande du Pôle, un observatoire, outil de collecte de données sur les déchets produits dans l'estuaire de la Seine. Il est évolutif et s'enrichit afin de suivre et de répondre aux évolutions de la réglementation en matière de déchets.

Véritable tableau de bord, il permet de produire, pour chaque intercommunalité du Pôle et à l'échelle du territoire estuarien, un ensemble de cartes, de jeux de données communs et de fiches analytiques qui recensent, centralisent et suivent annuellement la production des déchets (volumes, flux, typologie, coûts…) et leur valorisation (recyclage, valorisation énergétique, valorisation organique…).

Cet outil permet d'évaluer, de comparer et de mettre en exergue les points de convergence entre les intercommunalités du Pôle, et de déterminer des actions collectives pertinentes à engager.

L'objectif de cette action est de donner aux élus du Pôle un outil d'aide à la décision sur les stratégies collectives à mettre en œuvre.

LES TIERS-LIEUX, LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ ET ACCÉLÉRATEURS DES TRANSITIONS

OBJECTIF/AMBITION

Contribuer à renforcer la dynamique des tiers-lieux

ACTION

La 1re rencontre des tiers-lieux de l'estuaire de la Seine

Suite à l'état des lieux et aux entretiens menés auprès des tiers-lieux, existants et en projet, dans l'estuaire de la Seine, le Pôle métropolitain a organisé la 1re rencontre des tiers-lieux dans l'estuaire de la Seine en avril 2022.

Cet évènement, qui a réuni une centaine d'acteurs, responsables de tiers-lieux, porteurs de projets, élus et collaborateurs des intercommunalités et partenaires, a permis d'échanger sur le rôle des tiers-lieux dans les dynamiques de territoires et mis en exergue le besoin d'actions et de coordination des projets à l'échelle estuarienne.

L'évènement a été ouvert par le président du Pôle, **Édouard Philippe**, et par le président de France Tiers-Lieux, **Patrick Levy-Waitz**. Celui-ci a exposé les fondamentaux issus du rapport *Tiers-lieux, nos territoires en action*, les enjeux, les perspectives, et témoigné de la richesse générée par « les dynamiques de tiers-lieux dans les territoires ».

Cette rencontre a favorisé l'interconnaissance des acteurs et a été l'opportunité d'un partage de connaissances et d'expériences. Les participants ont bénéficié d'une présentation exhaustive de quatre tiers-lieux estuariens, ruraux et urbains, impliqués sur des thématiques éclectiques et complémentaires :

- la transition écologique et citoyenne, et l'économie positive (**Le Hangar Zéro**) ;
- le coworking et l'innovation numérique en interaction avec les entreprises locales (**#SiliconValasse**) ;
- les utilisations novatrices des ressources naturelles et la coopération d'entreprises innovantes (**Ecopya**) ;
- l'entrepreneuriat, le coworking, l'innovation et les missions locales (**La Filature des Possibles**).

Le Pôle métropolitain va poursuivre son action en associant les tiers-lieux et les territoires sur des thèmes transverses tels que la transition écologique, les nouvelles formes de travail ou de tourisme, les liens intergénérationnels…

→ Retrouvez la 1re rencontre des tiers-lieux de l'estuaire de la Seine sur notre site internet : **www.estuairedelaseine.fr/rencontre-tiers-lieux**

LES DATA, FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

OBJECTIF/AMBITION

Poursuivre l'intégration et la valorisation des données à l'échelle de l'estuaire de la Seine

ACTION 1

Disposer d'un socle commun solide

Le Pôle métropolitain s'est inscrit très tôt dans une démarche de partage de l'information et de transparence de l'action publique.

Pour renforcer la cohérence et la pertinence de la plateforme, deux axes sont portés : l'harmonisation des bases d'adresses locales dans l'estuaire de la Seine et la co-exploitation du répertoire des établissements Sirene. Pour réaliser cet objectif, une nomenclature commune a été élaborée pour chacune des bases et l'ensemble du territoire devrait être couvert.

ACTION 2

Mettre les données au service des projets communs du Pôle

À l'image de l'observatoire des déchets, un travail de collecte des données a été mené sur le sujet de l'électromobilité dans l'estuaire de la Seine. Des données ont été recueillies, telles que le nombre et les lieux d'implantation des bornes de recharge, les puissances des bornes, les coûts et temps de recharge, les différents types d'opérateurs… Ce travail, traduit sous forme de cartes et de représentations graphiques, a servi de socle pour l'étude *Projet Destination Electrique - PMES*.

Un second axe a fait l'objet de collecte de données : les tiers-lieux de l'estuaire de la Seine. L'inventaire des tiers-lieux existants et en projet, leur répartition sur le territoire, les typologies et le nombre de services proposés… a permis la production de cartes et de représentations graphiques éclairantes sur la dynamique des tiers-lieux estuariens qui ont été partagées lors de la 1re rencontre des tiers-lieux dans l'estuaire de la Seine en avril 2022.

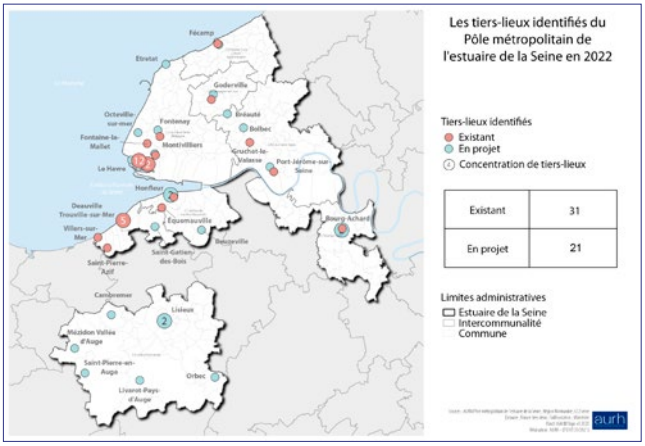

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE

Enjeu de coopération historique pour le Pôle métropolitain, il se concrétise depuis 2020 à l'échelle de la Vallée de la Seine dans le cadre du CPIER et de la démarche Territoires d'industrie. Sous l'égide de la Région Normandie, le projet rassemble le Pôle métropolitain, 4 intercommunalités (CU Le Havre Seine Métropole, CA Caux Seine Agglo, Rouen Métropole et CA Seine Eure) et les groupements d'industriels Synerzip et Incase avec l'objectif d'identifier les synergies qui pourraient être mises en place. En 2021, les filières à approfondir ont été sélectionnées : biodéchets, plastiques, bois, déchets du BTP, rejets de chaleur, papiers/cartons.

PÔLE D'ATTRACTIONS

Valoriser et promouvoir les atouts de l'estuaire de la Seine, conforter l'offre touristique et renforcer l'attractivité du territoire

« Développer et mettre en œuvre la stratégie touristique de l'estuaire de la Seine »

ACTION 1

Découvrir et visiter l'estuaire en bateau

Les Traversées de l'estuaire entre Le Havre et Deauville / Trouville-sur-Mer proposent aux habitants et aux touristes, durant tout l'été, une offre originale : se rendre « de l'autre côté de l'eau », pour une journée, via une balade en mer.

Nouveauté En 2022, est expérimenté le « Pack Traversées » qui propose aux passagers l'accès à un tarif préférentiel à certains lieux culturels des deux rives.

Réserve en Seine, fruit d'un partenariat avec la Maison de l'estuaire, permet d'observer la réserve naturelle de l'estuaire depuis une balade en bateau et de découvrir, son histoire, son évolution, sa biodiversité grâce aux commentaires du guide accompagnateur.

Les deux projets rencontrent chaque année un franc succès et sont devenus, au fil des ans, pour les habitants et les touristes, des incontournables de l'été.

ACTION 2

Les Nuits de l'estuaire

Évènement récurrent depuis 2018, les Nuits de l'estuaire célèbrent, les samedis soir d'octobre, la fin de la saison touristique dans l'estuaire de la Seine.

Conçues en partenariat avec les offices de tourisme, les Nuits de l'estuaire proposent de découvrir ou de redécouvrir des sites culturels, artistiques, historiques ou encore patrimoniaux du territoire estuarien de manière originale en y associant des animations. Musique, théâtre, danse, mise en lumière… invitent les visiteurs à porter un nouveau regard sur ces lieux emblématiques.

En 2021, 51 animations ont été programmées et 2022 s'annonce encore plus riche avec 55 animations et lieux ouverts prévus sur les 8 territoires de l'estuaire.

ACTION 3

Gambade ! L'estuaire gourmand…

Nouveauté Gambade est une nouvelle action, créée en 2022, autour du thème de la gourmandise qui donne à voir toute la richesse et la diversité des produits locaux de l'estuaire de la Seine.

L'action se déploie en deux volets.

Un carnet de découvertes gourmandes recueille plus de 60 expériences à vivre et déguster dans l'estuaire de la Seine.

De la visite de fermes aux fêtes gastronomiques, en passant par des ateliers « découverte » ou la cueillette de fruits, ce guide valorise la gastronomie et les productions locales en proposant des expériences singulières.

Ce carnet, gratuit, est très largement diffusé dans le réseau des offices de tourisme de l'estuaire.

Un évènement gourmand, d'une journée, permet de découvrir le territoire, à pied ou à vélo, et est ponctué de dégustations conçues par des chefs d'exception qui mettent à l'honneur les produits locaux.

En 2022 s'est tenue la 1re édition qui a rassemblé 900 participants sur le territoire de Caux Seine Agglo. Un nouveau territoire accueillera *Gambade !*, balade gourmande dans l'estuaire de la Seine, l'année prochaine, pour cet évènement qui se veut itinérant.

ACTION 4

Le premier guide de randonnées de l'estuaire de la Seine

Nouveauté En 2022, c'est avec la conception d'un guide de randonnées que le Pôle métropolitain a choisi de mettre en lumière et de rendre accessibles les paysages emblématiques et éclectiques de l'estuaire de la Seine.

Le guide ***30 balades autour de l'estuaire de la Seine***, paru en mai, permet aux promeneurs d'emprunter une sélection des plus beaux itinéraires de l'estuaire de la Seine et de découvrir l'histoire des lieux traversés ainsi que les sites touristiques à visiter aux alentours immédiats.

Ce guide s'inscrit dans la suite de l'édition des cartes ***Découvrez l'estuaire de la Seine et Prenez l'air dans l'estuaire***, une démarche qui tend à faire rayonner, découvrir et redécouvrir le territoire estuarien du pays de Caux au pays d'Auge, de la côte d'Albâtre à la côte Fleurie.

ACTION 5

L'estuaire, destination cyclable

Nouveauté Promouvoir le territoire de l'estuaire de la Seine en tant que destination cyclable auprès de ses habitants et des visiteurs tel est l'objectif de l'évènement À Bicyclette !

Durant tout un week-end, des randonnées à vélo, accessibles à tous et associant découverte du patrimoine culturel et naturel, sont proposées dans l'estuaire de la Seine.

Cette première édition, en mai 2022, s'est inscrite dans la démarche nationale « Mai à vélo » qui promeut et célèbre la pratique du vélo.

L'évènement, qui a rassemblé de nombreux cyclistes de tous âges, sera réédité l'année prochaine sous une forme encore plus ouverte.

ACTION 6

Les incontournables de l'estuaire

Le Pôle métropolitain organise chaque année la journée des offices de tourisme de l'estuaire. Cet évènement, dont chaque édition se déroule sur un territoire différent, permet de consolider le réseau des personnels d'accueil des offices de tourisme de l'estuaire, de mieux connaître les atouts des territoires de l'estuaire et de les valoriser auprès des touristes et des habitants.

À cette occasion, le cahier *Les Incontournables*, qui présente 80 sites touristiques incontournables de l'estuaire de la Seine, est remis aux 9 offices de tourisme.

→ Retrouvez l'ensemble des informations concernant les actions du Pôle d'attractions sur notre site internet : **www.estuairedelaseine.fr/visitez**

PÔLE DE SOLIDARITÉS

Préserver et valoriser les richesses environnementales de l'estuaire de la Seine, promouvoir le cadre de vie

OBJECTIF/AMBITION

Agir collectivement pour répondre aux grands enjeux de développement durable et de santé

STRATÉGIES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

ACTION

Vers une alimentation « Seine » : créer une culture commune au service des stratégies alimentaires

Une grande majorité des intercommunalités membres du Pôle métropolitain a lancé ou va lancer un projet alimentaire de territoire (PAT).

Le Pôle métropolitain propose une série de webinaires d'une heure faisant intervenir des spécialistes locaux et nationaux, des témoignages d'acteurs autour des principaux enjeux liés aux stratégies agricoles et alimentaires locales.

L'objectif de ces webinaires est de créer un socle commun de connaissances et une culture partagée par les élus et les techniciens des intercommunalités de l'estuaire de la Seine sur les enjeux agricoles et alimentaires.

Les webinaires Vers une alimentation « Seine » :

- Webinaire 1 : Les enjeux nationaux et territoriaux de la mise en œuvre de stratégies alimentaires locales
- Webinaire 2 : Restauration collective : quels outils pour améliorer la qualité et l'approvisionnement ?
- Webinaire 3 : Les stratégies foncières au service des projets alimentaires et agricoles de territoire
- Webinaire 4 : Accompagner l'approvisionnement en filières courtes
- Webinaire 5 : Transitions agricoles et protection de la ressource en eau
- Webinaire 6 : Agriculture et changement climatique, impacts et solutions

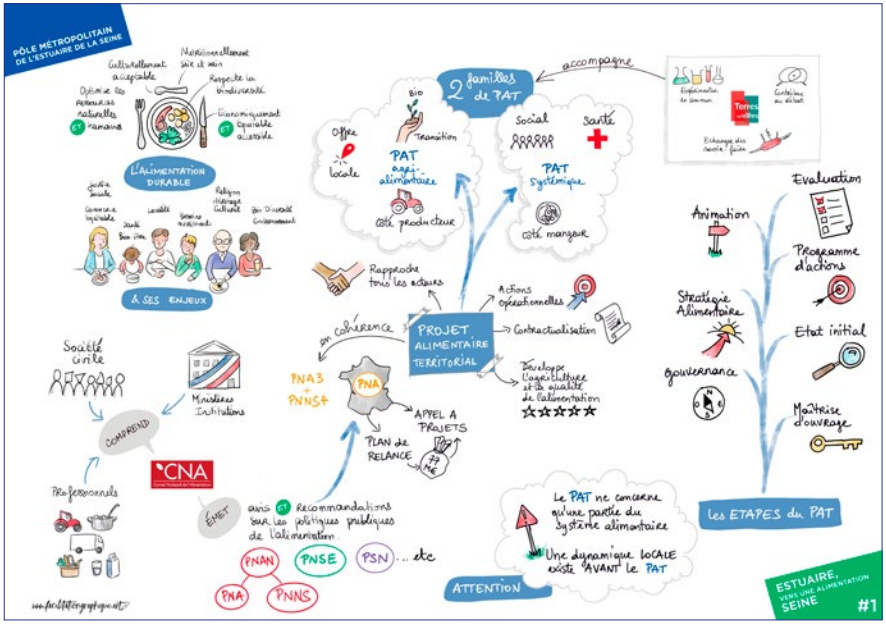

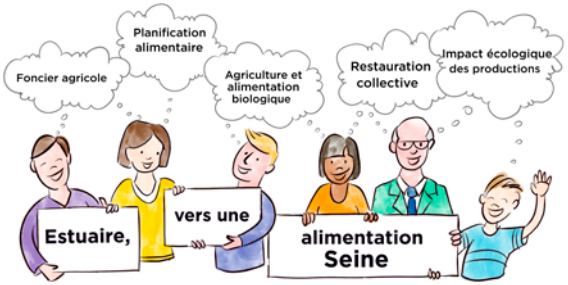

→ L'ensemble des webinaires est accessible à tous sur le site internet du Pôle métropolitain sous forme de vidéo et de synthèse graphique : **www.estuairedelaseine.fr/estuaire-vers-une-alimentation-seine**

ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ

ACTION

Participer à la préservation et à la restauration de la biodiversité dans l'estuaire de la Seine

À la demande des élus et des référents techniques, le Pôle métropolitain investit les sujets de la préservation et de la restauration de la biodiversité.

Ces grandes thématiques, qui intègrent notamment la trame verte et bleue et les chartes forestières, dépassent les limites des intercommunalités et il est essentiel de porter une réflexion élargie, d'agir à plus grande échelle et de manière coordonnée.

Un nouvel axe de travail va ainsi voir le jour, les premières thématiques investiguées porteront sur la trame verte et bleue et plus précisément sur les réservoirs et corridors écologiques que constituent les forêts et les haies.

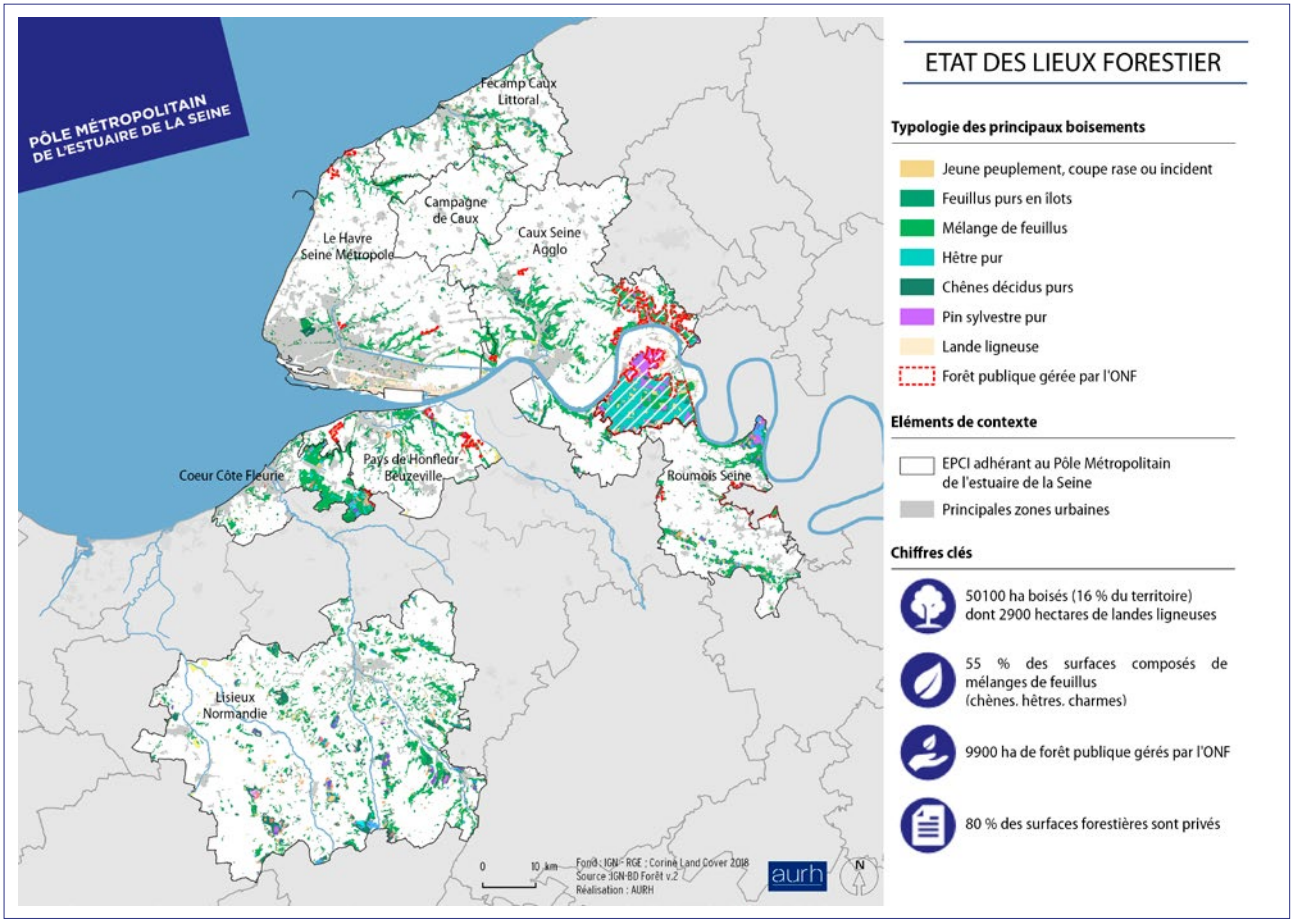

SANTÉ / BIEN VIEILLIR

ACTION

Accompagner le développement du Gérontopôle Seine Estuaire Normandie

À l'origine de sa création, le Pôle métropolitain poursuit son accompagnement et contribue aux côtés des partenaires du Gérontopôle à la co-construction d'une politique territoriale du « bien vieillir » par des actions dans les domaines de la santé, du développement économique via la silver économie et de l'habitat.

Le Gérontopôle constitue un espace d'échange et de réseau d'acteurs permettant le partage de bonnes pratiques et la concentration de connaissances.

Son plan d'actions privilégie la prévention, la formation, la recherche et la prospective.

PÔLE D'ÉCHANGES

Les mobilités dans l'estuaire de la Seine

OBJECTIF/AMBITION

Améliorer les mobilités quotidiennes, développer les interconnexions entre les territoires de l'estuaire, anticiper et préparer l'avenir, expérimenter de nouvelles mobilités

ESTUAIRE, TERRITOIRE CYCLABLE

VERS LA CRÉATION D'UN « ÉCOSYSTÈME VÉLO » DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

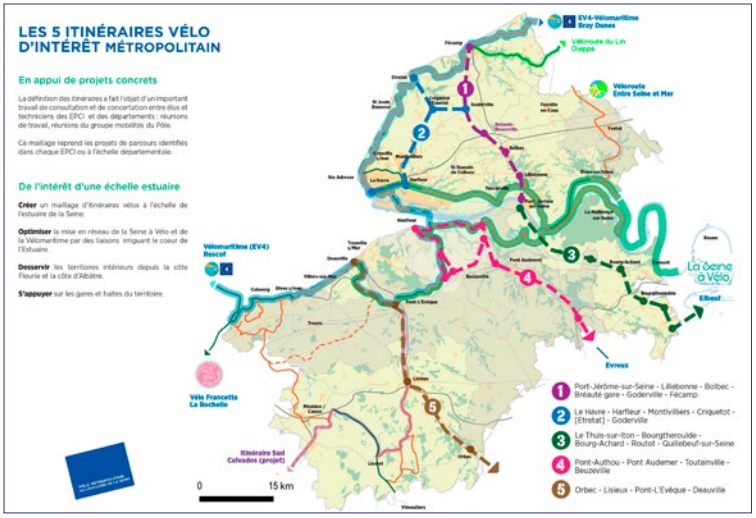

ACTION 1 — Un schéma cyclable estuarien pour densifier l'offre et mailler les territoires de l'estuaire

L'estuaire de la Seine est traversé par deux axes cyclables structurants que sont la Seine à Vélo (V33) et la Vélomaritime (Eurovélo 4), et des schémas de déploiement d'infrastructures cyclables se développent depuis plusieurs années au sein de l'ensemble des intercommunalités membres du Pôle.

Le Pôle métropolitain a analysé l'ensemble de ces projets, et ce travail a permis de formaliser 5 itinéraires reliant les différentes polarités de l'estuaire de la Seine qui permettent de rayonner à l'intérieur du territoire depuis la Vélomaritime et la Seine à Vélo.

Fin 2021, le schéma cyclable ***5 itinéraires pour une ambition partagée***, accompagné de fiches actions, a été élaboré. Ce document structurant permet à chacun des territoires de l'estuaire de la Seine de s'inscrire dans une démarche coordonnée et pertinente dans le cadre de ses discussions avec les partenaires (départements, État, Région…).

ACTION 2 — Renforcer les services liés à la pratique cyclable dans l'estuaire : les « Haltes en Seine ! »

Une stratégie cyclable doit aussi tenir compte des services favorisant les mobilités cyclables telles que les haltes vélos. Pour compléter son action, le Pôle a animé des workshops réunissant les acteurs de l'écosystème afin d'imaginer et de définir des haltes vélos répondant au mieux aux usages des cyclistes du quotidien et aux cyclotouristes.

Ce travail a abouti à la production d'un livrable ***Haltes en Seine !*** qui propose un maillage de 24 haltes vélos localisées sur les 5 itinéraires cyclables d'intérêt métropolitain. Il préconise aussi les services à associer selon la typologie de halte vélo : « bourg », « nature », « tourisme », « urbaine » et « intermodale ».

ESTUAIRE, DESTINATION ÉLECTRIQUE

ACTION 1

D'un premier état des lieux à une stratégie partagée

Après un premier état des lieux en 2021, le Pôle métropolitain a entamé, en 2022, sa deuxième phase de co-construction d'une stratégie de déploiement de l'électromobilité à l'échelle de l'estuaire de la Seine via le lancement d'une étude approfondie.

Il s'agit désormais de poursuivre une démarche partagée par l'ensemble des acteurs de l'électromobilité de l'estuaire de la Seine autour de la coordination du déploiement des bornes – en cohérence avec les schémas IRVE en cours de constitution - et vers une logique d'harmonisation des différentes tarifications.

Le Pôle métropolitain accompagne la stratégie de développement de la mobilité électrique tant pour accompagner les nouvelles politiques publiques que pour le déploiement de l'offre de recharge privée.

Quelques chiffres et informations clefs

En 2022, le territoire du Pôle métropolitain comptabilise, 195 sites de recharge électrique qui comprennent 259 bornes de recharge offrant ainsi 501 points de recharge électrique ouverts aux publics dont 401 en accéléré, rapide ou ultra-rapide

Le taux d'équipement, en nombre par habitant, est supérieur au reste de la France : 0,45 à 1,76 points de charge pour 1000 habitants dans l'estuaire contre 0,70 pour 1000 habitants en France.

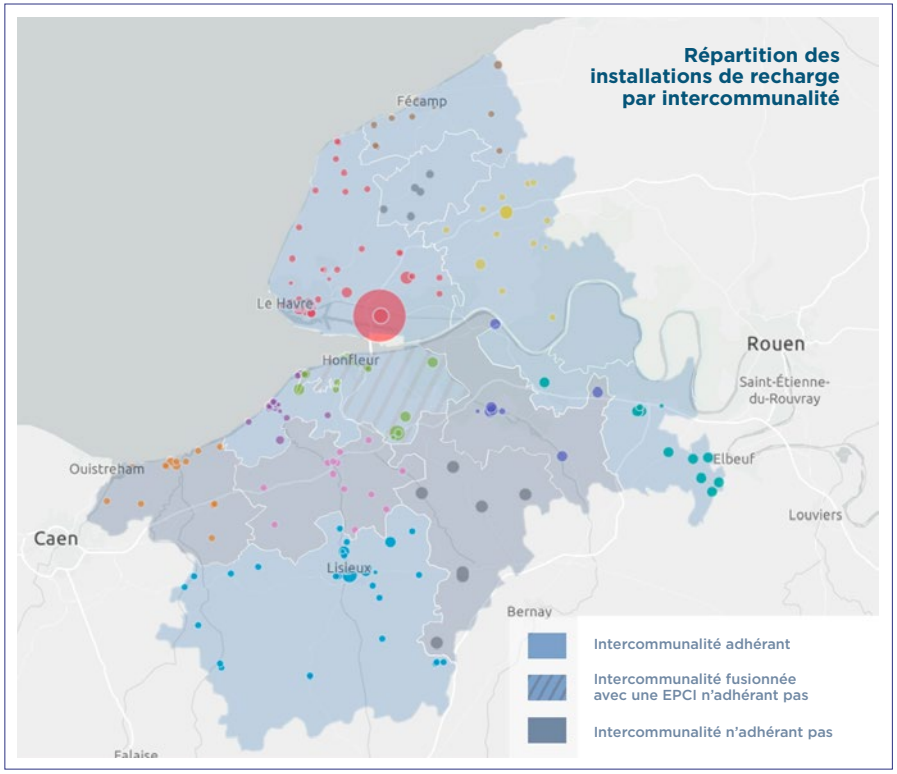

ACTION 2

Projet d'assises des mobilités décarbonées

Parallèlement à ce travail, et suite aux préconisations de l'étude réalisée en 2022, le Pôle métropolitain organise les 1res assises des mobilités décarbonées dans l'estuaire de la Seine.

Cet évènement aura lieu fin 2022 et s'adressera aux élus et techniciens des communes et des intercommunalités de l'estuaire, ainsi qu'aux acteurs de l'écosystème des mobilités décarbonées.

Il a pour objectif de dresser un état des lieux et de faire interagir les parties prenantes autour des sujets liés à l'électromobilité (évolution des technologies, maillage des bornes de recharge et interopérabilité, impact des bornes de recharge…) mais aussi de présenter un panorama global des mobilités décarbonées à l'échelle locale et régionale au regard des objectifs de réduction des émissions de CO_2 et de transition énergétique dans les transports terrestres.

LE FONCTIONNEMENT DU PÔLE

Le déploiement des projets au sein du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

Équipe projet → **Groupe de travail** → **CoTech des DG** → **Bureau** → **Conseil métropolitain**

Un lien étroit avec les intercommunalités membres du Pôle

Le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de trois personnes pour développer les actions et assurer le fonctionnement de la structure (syndicat mixte fermé).

Les projets sont animés dans le cadre de groupes de travail sur les axes stratégiques : mobilités, développement durable et santé, tourisme et attractivité, développement économique. Les groupes de travail associent élus et techniciens issus de l'ensemble des intercommunalités adhérentes.

Selon les sujets, le Pôle contribue à mettre en cohérence les politiques publiques ou à mettre en place des actions de visibilité dans l'estuaire de la Seine.

Les directeurs généraux des services de toutes les intercommunalités membres sont associés à la conception et au suivi des projets.

Par ailleurs, une présentation de l'action du Pôle métropolitain est proposée aux intercommunalités dans le cadre de leurs conférences des maires.

Les instances du Pôle : le Bureau et le Conseil

Chaque trimestre, le Bureau et le Conseil du Pôle métropolitain se réunissent. Ces instances régissent le fonctionnement administratif du Pôle métropolitain et se mobilisent pour orienter, prioriser et donner corps à l'action du Pôle.

BUDGET

Les ressources

Conformément aux statuts, les cotisations sont calculées pour 2/3 au prorata de la population et pour 1/3 au prorata du potentiel fiscal de chaque membre.

Principale ressource du Pôle, les cotisations des membres représentent un budget de 611 200 € réparti comme suit :

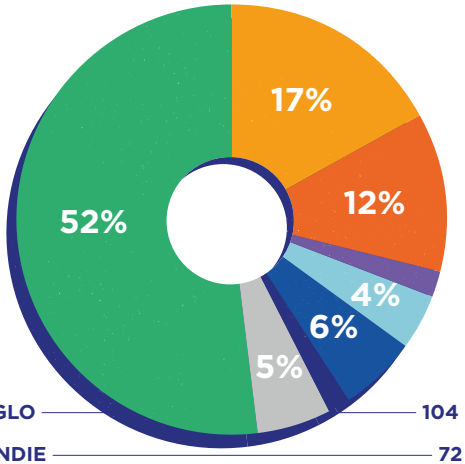

CAUX SEINE AGGLO	104 579,48 €
LISIEUX NORMANDIE	72 705,71 €
CAMPAGNE DE CAUX	12 180,35 €
CŒUR CÔTE FLEURIE	26 084,35 €
FÉCAMP CAUX LITTORAL AGGLO	34 726,78 €
HONFLEUR-BEUZEVILLE	10 572,92 €
ROUMOIS SEINE	33 033,64 €
LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE	317 316,77 €

Répartition cotisation par EPCI

Dépenses

Plus de 3/4 des dépenses générales sont consacrées à la mise en œuvre des projets.

Dans le cadre d'une convention triennale, l'AURH apporte un appui technique au déploiement des projets du Pôle, le programme de travail est valorisé à hauteur de 180 K€ pour 2021 et 170 K€ pour l'année 2022.

estuairedelaseine.fr
@estuairedelaseine
contact@estuairedelaseine.fr